

23 mai 2025 – Université de Neuchâtel

L'économie circulaire – une nécessité pour un développement plus durable. Le nouveau cadre législatif (protection de l'environnement et énergie) et sa mise en œuvre, en particulier dans le domaine de la construction

Cette journée présentera le nouveau cadre législatif de l'économie circulaire suite à la révision de la Loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE) et de la Loi fédérale sur l'énergie (LEne). L'accent sera mis sur les nouvelles dispositions relatives à la valorisation des déchets et à leur mise en œuvre, sur les aspects contractuels et techniques de la réutilisation des matériaux de construction, ainsi que sur les défis liés à la réduction de l'empreinte carbone des bâtiments et sur les solutions applicables.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

L'économie circulaire est aujourd'hui au cœur des politiques publiques et des stratégies d'entreprise en matière de durabilité. Face à l'épuisement des ressources naturelles et aux défis environnementaux, elle offre une alternative durable à l'économie linéaire en favorisant la réduction des déchets, la valorisation des matériaux et une gestion optimisée des ressources.

Le cadre légal a beaucoup évolué et cette journée est consacrée aux développements récents résultant de la modification de la LPE et de la LEne, entrée en vigueur le 1er janvier 2025. Après avoir présenté les grandes lignes de cette révision et les principales nouveautés, nous aborderons les questions liées à la mise en œuvre des nouvelles normes en matière de déchets et à l'élaboration des ordonnances d'exécution.

Nous examinerons ensuite de manière plus approfondie l'impact de ces modifications sur le secteur de la construction, notamment avec la présentation de solutions pratiques et contractuelles pour encourager des modes de construction plus respectueux des ressources par la réutilisation des matériaux (nouvel art. 35j LPE).

Cette thématique ouvrira la voie aux présentations de l'après-midi, consacrées à l'application des principes de l'économie circulaire et de la protection du climat dans le secteur des bâtiments. Après une présentation des principaux défis que soulève le respect des objectifs climatiques pour le parc immobilier, nous aborderons la mise en œuvre de ces objectifs et de la nouvelle disposition de la LEne sur l'énergie grise. Nous traiterons en particulier de la norme SIA 390/1, ainsi que, à titre d'exemple, des solutions envisagées dans le droit genevois.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette journée vise à fournir aux participantes et participants une compréhension approfondie des enjeux en matière d'économie circulaire en Suisse.

Ils se familiariseront avec le cadre législatif de l'économie circulaire et ses récents développements.

Ils seront particulièrement sensibilisés à l'importance de cette thématique en lien avec la gestion des déchets et la réutilisation des ressources, avec un accent mis sur les matériaux de construction. Ils seront informés des développements actuels en

matière de mise en œuvre des nouvelles dispositions de la LPE sur l'économie circulaire et de la LEne en matière d'énergie grise dans les bâtiments. Des exemples concrets issus de la pratique leur seront également présentés, leur permettant d'appréhender les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre de ces principes d'économie circulaire.

Grâce à cette formation, les participantes et participants obtiendront une meilleure compréhension des défis et opportunités liés à l'économie circulaire, ainsi que des outils réglementaires et pratiques pour favoriser une transition durable.

CONTENU DU COURS

Ce cours présente les dispositions légales applicables en matière d'économie circulaire, en abordant les nouveautés du cadre législatif. En outre, l'accent sera mis sur les avancées et les bonnes pratiques dans le secteur de la construction, un domaine clé pour l'application des principes d'économie circulaire.

(Ce cours ne traite pas des principes de base et des instruments du droit de l'environnement).

PUBLIC VISÉ

Le cours s'adresse à toutes celles et ceux qui sont confrontés ou intéressés par les questions d'économie circulaire.

Ce cours s'adresse notamment aux entreprises (direction, chargés d'environnement), aux ingénieur-e-s, aux architectes, aux urbanistes, aux acteurs du secteur de la construction, aux organisations actives dans le domaine de l'économie circulaire ainsi qu'aux collaboratrices et collaborateurs des administrations cantonales et communales, des services cantonaux, des services de gestion des déchets, aux juristes et aux avocat-e-s.

23 mai 2025 – Université de Neuchâtel

L'économie circulaire – une nécessité pour un développement plus durable. Le nouveau cadre législatif (protection de l'environnement et énergie) et sa mise en œuvre, en particulier dans le domaine de la construction

Salle D67 - Université de Neuchâtel, Av. du 1^{er}-Mars 26, 2000 Neuchâtel

Programme

08h45	Accueil et café
09h15	Bienvenue et présentations Valérie Wyssbrod Introduction générale au cours Isabelle Romy L'économie circulaire – importance, nécessité et aperçu du cadre législatif et de ses récents développements Isabelle Romy / Sophie Ribaut Mise en œuvre des nouvelles dispositions sur la valorisation des déchets Christiane Wermeille
Pause 20 min.	
	Réutilisation des matériaux de construction : solutions techniques et mise en œuvre contractuelle Marc Angst
12h30	Pause de midi
14h00	Conclusions du projet de recherche de l'OFEN « Net-zéro émissions de gaz à effet de serre dans le domaine du bâtiment » Andreas Eckmanns Les normes SIA en matière d'économie circulaire, en particulier la nouvelle norme SIA 390/1 « La voie du climat » Francine Wegmüller
Pause 20 min.	
	Les valeurs limites pour l'empreinte carbone des matériaux de construction des nouvelles constructions et rénovations d'importance : l'exemple du canton de Genève Francesco Della Casa / Marie Savary Discussion générale Tous
17h00	Fin du cours

Finance d'inscription

La finance d'inscription comprend la participation au cours et le matériel, le repas de midi ainsi que les collations lors des pauses.

Module d'une journée

Prix : CHF 690.-
Prix partenaires* : CHF 640.-

** Les personnes liées à une institution ou une organisation partenaire (issues de l'OFEV, des services cantonaux membres de la CCE, CFP ou membre ADE ou VSA) bénéficient du prix partenaire.*

Attestation de participation

La participation à chaque module donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Contact et informations

Faculté de droit
Formation continue en droit de l'environnement
Av. du 1^{er}-Mars 26
2000 Neuchâtel

Tel. : 032 718 12 22
environnement.droit@unine.ch



Inscription

[Inscription en ligne](#)

Email : environnement.droit@unine.ch
Infos : <https://droitenvironnement.ch>

23 mai 2025 – Université de Neuchâtel

L'économie circulaire – une nécessité pour un développement plus durable. Le nouveau cadre législatif (protection de l'environnement et énergie) et sa mise en œuvre, en particulier dans le domaine de la construction

Intervenantes et intervenants

Prof. Dre Isabelle Romy

Professeure à l'EPFL et à l'UNIFR, avocate, associée Kellerhals Carrard

Sophie Ribaut

Avocate, Kellerhals Carrard

Marc Angst

Urbaniste et spécialiste du réemploi, Baubüro in situ AG / Zirkular GmbH

Francesco Della Casa

Architecte cantonal, République et Canton de Genève

Marie Savary

Juriste, Département du territoire, Office cantonal de l'énergie, République et Canton de Genève

Andreas Eckmanns

Responsable de domaine recherche Bâtiment, Solaire thermique et Stockage de chaleur, Office fédéral de l'énergie (OFEN)

Dre Francine Wegmüller

Vice-présidente de la SIA Vaud, Doctorat. ès Sciences UNIL SIA

Christiane Wermeille

Cheffe de la division Déchets et matières premières, Office fédéral de l'environnement (OFEV), Master en environnement, Master en administration publique, CAS droit et action publique

Dre Valérie Wyssbrod

Direction de la formation continue en droit de l'environnement, Chargée d'enseignement dans le Master en conservation de la biodiversité, Unine, Doctorat en droit, Master en sciences humaines et sociales (communication, journalisme/sociologie/psychologie)